

Françoise David : une féministe à l'heure du défi mondial
Entrevue avec la présidente de la Fédération des femmes du
Québec

Martine D'Amours

Volume 12, Number 1, Spring 1999

Le tiers secteur

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301434ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301434ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

D'Amours, M. (1999). Françoise David : une féministe à l'heure du défi mondial : entrevue avec la présidente de la Fédération des femmes du Québec. *Nouvelles pratiques sociales*, 12(1), 9–20. <https://doi.org/10.7202/301434ar>



Françoise David : une féministe à l'heure du défi mondial

**Entrevue avec la présidente
de la Fédération des femmes du Québec**

*Martine D'AMOURS
Professionnelle de recherche
LAREPPS et INRS-Culture et société*

On connaît surtout Françoise David pour l'avoir vue à la tête des marcheuses contre la pauvreté de juin 1995. On se souvient d'elle, quelques mois plus tard, claquant la porte d'un Sommet socio-économique qui refusait le principe d'appauvrissement zéro pour les 20% les plus pauvres de la population québécoise. Depuis, on l'entend régulièrement promouvoir à toutes les tribunes le projet de la Marche mondiale des femmes, prévue pour l'an 2000. Mais derrière la figure de proue du mouvement des femmes, on connaît moins la travailleuse sociale et la militante des milieux communautaires, celle qui dit que « si ce métier-là n'existait pas, il aurait fallu l'inventer ».

Françoise David est née en 1948 dans une famille d'Outremont, d'un père médecin et d'une mère travailleuse au foyer. Après avoir tâté, pendant ses jeunes années, tout ce qui bouge dans l'école et autour de l'école (club de jeunes naturalistes, journal étudiant, JEC, guides), elle termine ses études classiques à 20 ans et part au Rwanda avec une amie. Son projet initial est

d'y demeurer un an, mais elle revient au bout de six mois parce que sa mère est gravement malade.

Dès son retour, elle décroche un emploi à l'Agence de services sociaux de Saint-Henri, pour s'occuper, dans un cadre non institutionnel, d'enfants de maternelle et de prématernelle. Elle qui pensait que le service social se résumait à travailler avec les individus et les familles découvre alors l'organisation communautaire. L'été suivant (ah ! la belle époque des emplois d'été pour étudiants), elle mène avec un groupe de femmes une action collective pour obtenir la présence d'un gardien dans un parc d'enfants. Nouvelle découverte : le service social peut aussi être l'action revendicative conduite par un groupe organisé ! Françoise David décide que ce métier est fait pour elle et s'inscrit à l'Université de Montréal en organisation communautaire.

Lorsqu'elle termine ses études en 1972, le Québec est en effervescence sociale et politique. C'est l'époque des grandes manifestations, des grandes grèves, de slogans tels que « Ne comptons que sur nos propres moyens » et « L'État rouage de notre exploitation ». Françoise entre à l'Agence des services sociaux Centre-Sud, dirigée à l'époque par les religieuses du Bon Conseil. Cette agence est beaucoup plus petite que les futurs Centres de services sociaux et que la majorité des CLSC actuels : elle compte une trentaine de personnes, dont six organisatrices communautaires.

Celles-ci disposent d'une bonne marge de manœuvre pour mener des actions adaptées aux réalités du quartier et à leur analyse de la conjoncture. De 1972 à 1977, notre interlocutrice réalise, au sein du Centre de rencontre et d'information Centre-Sud (CRICS), un travail d'éducation populaire et de soutien aux luttes, notamment celles des garderies et des personnes assistées sociales. Pendant les trois années suivantes, elle est prêtée par le Bureau des services sociaux centre-ville au Carrefour des associations de familles monoparentales du Québec. Après un accouchement et quelques mois de flottement, elle se retrouve au Service des communications du CSSMM (Centre de services sociaux du Montréal-métropolitain), puis au Conseil des usagers de l'établissement, parallèlement à un engagement comme présidente du syndicat.

Mais après 15 ans au service de la même boîte, le feu sacré vient parfois à manquer. Françoise David est alors en recherche d'un autre défi. Il se présente bientôt sous la forme d'un poste à la coordination de l'R (Regroupement) des centres de femmes du Québec, qu'elle occupe de 1987 à 1994, pour ensuite accepter la présidence de la Fédération des femmes du Québec, qu'elle assume encore aujourd'hui. Instigatrice de la Marche des femmes contre la pauvreté tenue en juin 1995, elle travaille maintenant d'arrache-pied, avec toute une équipe, à l'organisation de la Marche mondiale des femmes de l'an 2000.



NPS – *C'est fascinant de voir le nombre de « chapeaux » que vous avez portés tout au long de votre itinéraire professionnel : institutionnel, syndical, soutien aux usagers, communautaire, féministe. Au cours de cet itinéraire, vous avez passé une quinzaine d'années au sein des institutions et une douzaine d'années dans les milieux communautaires et féministes. Comment avez-vous vécu le passage de l'un à l'autre ?*

Ce passage m'a permis de réaliser que le travail institutionnel n'était pas fait pour moi. Ce n'est pas un reproche à l'égard du milieu institutionnel : c'est une question de savoir dans quoi on est efficace et heureux. J'ai de grands amis qui travaillent dans les universités, dans les Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse ou dans des CLSC et qui y font un excellent travail. J'ai trop besoin de marges de manœuvre pour être à l'aise dans une institution. À partir du moment où les marges de manœuvre se sont rétrécies, et il faut reconnaître qu'elles se sont considérablement rétrécies au fil des ans, cela ne m'intéressait plus. Je ne pourrais pas évoluer dans un CLSC avec 200 collègues qui effectuent chacun un travail très morcelé, et ce, même si certains et certaines tentent de dépasser les frontières de ce qui devrait être leur tâche, de créer des liens avec les groupes du milieu ou d'avoir une vision plus globale de leur travail. Cela dit, j'ai beaucoup appris dans le milieu institutionnel.

NPS – *Délaisser la sécurité du milieu institutionnel pour la précarité du milieu communautaire n'était-ce pas un peu effrayant ?*

J'ai gardé mon lien d'emploi pendant deux ans mais, au bout de six mois, je savais que je ne retournerais jamais au CSS. Dans le milieu communautaire, je me suis vite sentie comme un poisson dans l'eau. Il arrive parfois qu'on a la certitude d'être à la bonne place, au bon moment. J'ai été très chanceuse, car j'ai eu cette certitude en entrant en service social, et la même quand j'ai fait le saut à temps plein dans le secteur communautaire. Ce qui a été le plus dur pour moi, c'est d'avoir à refaire trois fois mon budget durant les trois premiers mois. C'est le seul petit bout où je me suis sentie un peu tiraillée.

NPS – *Quels acquis avez-vous faits à l'R des centres de femmes ?*

J'ai appris énormément en sept ans à l'R des centres de femmes. J'ai d'abord appris à négocier, en l'occurrence, deux plans triennaux pour le financement des centres. J'ai appris à parler avec des ministres et à essayer de comprendre leur point de vue, leurs contraintes, leurs objectifs, leurs intérêts et à essayer de faire valoir les miens.

J'ai surtout appris, et cela a été très important pour moi, qu'on peut être une vraie militante et faire du lobbying politique. À l'époque où j'étais

syndicaliste, la vraie militante luttait ; elle ne tentait pas de convaincre l'adversaire. Or des femmes coordonnatrices de centres pouvaient durant la même semaine aller discuter avec leur député et participer à une manifestation pour réclamer le retrait d'une loi. Elles m'ont appris que les moyens d'action sont multiples et qu'il peut être très utile de parler aux gens qui ont des intérêts différents des nôtres parce qu'on peut parfois arriver, en utilisant leurs propres intérêts, à les convaincre d'au moins une partie de notre point de vue.

Évidemment, j'avais commencé à faire mes classes sur le féminisme parce que j'avais été, à partir de 1980, responsable du comité des femmes de la Fédération des affaires sociales (FAS-CSN). Cela m'avait amenée à réfléchir sur la condition des femmes, mais je suis allée beaucoup plus loin avec l'R. Ce n'était plus seulement les questions liées au travail qui nous intéressaient, c'était la santé, les problèmes sociaux, l'aide sociale, la violence. J'ai alors commencé à connaître les autres groupes de femmes.

Mais au bout de sept ans, j'avais le sentiment d'avoir fait le tour du jardin. J'avais commencé à m'impliquer comme déléguée de l'R au conseil d'administration de la Fédération des femmes du Québec (FFQ) et j'y occupais le poste de vice-présidente au moment où la présidente Céline Signori a annoncé qu'elle quittait pour se lancer en politique. C'était aussi une période où la FFQ était en profonde redéfinition, décidant de donner la priorité au problème de la pauvreté, de s'ouvrir aux régions et à la diversité culturelle, d'être plus connectée sur ses membres. J'ai réfléchi beaucoup. D'un côté, j'avais une espèce de « sécurité d'emploi » à l'R, de l'autre, ce qui s'annonçait à la FFQ me semblait vraiment intéressant. Le fait que la FFQ se tourne vers les femmes qui n'ont pas de pouvoir dans la société me rejoignait beaucoup, car je suis féministe, mais une féministe issue de la mouvance « groupes populaires » davantage que de la mouvance « mouvement des femmes ». Pour moi, l'analyse de classes demeure d'actualité. Même si elles sont soumises au même système patriarcal, les femmes ne sont pas toutes pareilles, ne vivent pas les mêmes situations, n'ont pas le même rapport au pouvoir. Ce choix de la FFQ d'aller vers les femmes les plus pauvres, les plus isolées, les plus exclues, me rejoignait terriblement.

NPS – *Passer de la santé et des services sociaux à l'économique, à la pauvreté, qu'est-ce que cela a changé pour vous ?*

Le travail d'organisatrice communautaire au CSS et dans les centres de femmes m'avait amenée à intervenir sur les conséquences de la pauvreté plutôt que sur ses causes. Les luttes menées dans les années 1970, contre la taxe d'eau ou pour le financement des garderies ou du logement social, véhiculaient des revendications tellement évidentes et légitimes que nous

n'avions pas besoin, comme aujourd'hui, de nous interroger longuement sur les causes. De toutes façons, nous avons décrété que les causes se résumaient au système capitaliste, qu'il fallait abolir et remplacer par un système socialiste. C'était simple et un peu court. Même à l'époque où j'étais militante syndicale, nous étions bien loin de nous poser, comme aujourd'hui, des questions sur le fonctionnement des marchés boursiers.

En 1994, au moment de préparer la Marche des femmes, le thème de la mondialisation ne faisait pas encore partie de nos analyses. Nos revendications, sauf celles portant sur les infrastructures sociales, étaient relativement simples. Plusieurs d'entre elles étaient portées depuis longtemps par le mouvement des femmes ; je pense entre autres aux pensions alimentaires et à l'équité salariale. Ce n'est qu'après la Marche, en 1996, que nous avons commencé à nous poser des questions macro-économiques et c'est alors que je me suis rendue compte de ma relative ignorance. La mondialisation, toute la réflexion sur l'économie sociale et la tenue des Sommets socio-économiques nous ont obligées à porter la réflexion à ce niveau et à faire des apprentissages accélérés.

NPS – *Comment faire en sorte que cette analyse macro-économique ne devienne pas terriblement écrasante pour les acteurs et les actrices des mouvements sociaux ?*

Il faut répondre à la mondialisation par la mondialisation, relier les réseaux qui réfléchissent à des alternatives. La pression publique a fait reculer l'AMI (Accord multilatéral sur l'investissement), alors quand plusieurs peuples ou plusieurs gouvernements conjuguent leurs efforts, il est possible de faire pencher la balance de notre côté. Il faut vaincre l'impuissance, d'abord, et vaincre le reste ensuite.

NPS – *La mondialisation enlève-t-elle tout pouvoir aux États ou vous croyez qu'ils disposent d'une marge de manœuvre ?*

Nos gouvernements n'ont pas toute la marge de manœuvre voulue, mais ils en ont une. Si la France se retire des négociations au sujet de l'AMI, pourquoi d'autres gouvernements ne pourraient-ils pas le faire ? Pourquoi le premier ministre Bouchard ne pouvait-il pas nous donner la clause d'appauvrissement zéro ? Il a fixé l'objectif d'atteinte du déficit zéro en quatre ans, mais il aurait pu l'étaler sur plus de temps, ou il aurait pu dire que nous allions l'atteindre en protégeant un certain nombre de groupes sociaux... Je reconnais les contraintes spécifiques de son gouvernement – le Québec n'est pas un pays, il ne contrôle pas certains leviers comme la politique monétaire – mais ce n'est pas vrai qu'il n'a aucun choix.

NPS – *J'aimerais que nous reparlions de votre expérience au Sommet socio-économique, alors que vous êtes sortie de la salle parce que le gouvernement a refusé d'accéder à la demande, formulée par le milieu communautaire et les groupes de femmes, d'une clause d'appauvrissement zéro pour les 20% les plus pauvres de la population.*

J'ai appris beaucoup, même si cet apprentissage ne fut pas toujours facile. Lors du premier Sommet (mars 1996), nous avons demandé le retrait des coupures à l'aide sociale et nous ne l'avons pas obtenu. Lors du deuxième Sommet (octobre 1996), nous avons demandé la clause d'appauvrissement zéro et nous ne l'avons pas obtenue. Quelle leçon pouvons-nous tirer de tout cela ? Avec la Marche des femmes, on n'a jamais tant parlé de pauvreté, jamais tant mobilisé sur la question de la pauvreté. Cependant, nous n'avons pas réussi à créer le rapport de forces qui aurait apporté des changements substantiels. Il faut dire que l'obsession gouvernementale pour le déficit zéro était un obstacle quasi impossible à surmonter à l'époque.

Je crois que c'est un gain pour la FFQ que sa représentante soit sortie de la salle. Ce n'était d'ailleurs pas une question personnelle : nous avons consulté tout le conseil d'administration de la FFQ avant de prendre la décision. Bien sûr, des gens nous ont dit que nous ne nous retrouvions pas les mains vides puisqu'on nous avait concédé l'appauvrissement zéro pour les assistés sociaux inaptes au travail (environ 20 % de tous les assistés sociaux) et un fonds de 250 millions de dollars consacré à la lutte contre la pauvreté et pour la réinsertion au travail. Mais, pour moi, c'était une question de crédibilité et d'intégrité : le refus d'appauvrir les plus pauvres constituait un minimum. On nous refusait ce minimum et, conséquemment, nous ne pouvions pas participer au consensus et à l'euphorie de la fin du Sommet.

Bref, nous n'avons pas eu de gains tangibles, mais j'y allais sans me faire d'illusion. Il y avait un sujet à mettre à l'ordre du jour et nous l'avons mis. Ce qui a été tout de même extrêmement encourageant, c'est le fort appui de la population à notre revendication, appui révélé notamment par un sondage *Droit de Parole/La Presse* réalisé au moment du Sommet.

NPS – *Quels sont, selon vous, les défis actuels du mouvement des femmes ?*

C'est beaucoup plus complexe qu'avant. Deux défis principaux, la violence et la pauvreté, seront au cœur de la Marche des femmes de l'an 2000. Concernant le thème de la violence, même si beaucoup a été fait pour les victimes, il y a autant d'agressions qu'avant. Il faut donc revenir à l'analyse féministe et mettre toute l'énergie sur la prévention. Beaucoup de femmes sont inquiètes de voir des agresseurs s'en tirer avec des sentences légères. Il y a d'ailleurs un appui populaire pour des sentences plus lourdes. En même

temps, nous ne croyons pas que la prison soit un lieu idéal pour la réhabilitation. Il y a donc des réflexions à faire sur la question des sentences mais aussi sur la question de la prévention. Je parle pour le Québec, parce qu'ailleurs dans le monde, la question de la violence inclut aussi l'excision, le port du voile, le refus d'accès au divorce, etc.

Concernant la pauvreté, il faudrait tout faire en même temps et les priorités sont difficiles à établir. Trois éléments ressortent de notre analyse : la nécessité que les politiques (fiscales, de garde d'enfants, de fonds de retraite, etc.) soient adaptées aux nouvelles formes familiales ; la nécessité de repenser la fiscalité pour la rendre plus progressiste non seulement entre les individus riches et pauvres, mais aussi en équilibrant la contribution des individus et celle des entreprises ; et, finalement, la question du marché du travail qui offre de plus en plus d'emplois précaires. Pour les femmes, la question n'est plus seulement de concilier travail et famille, mais d'affronter toutes les situations – des travailleuses au salaire minimum, des travailleuses domestiques, des télétravailleuses, des couturières à domicile – qui associent précarité de travail et précarité de revenu et qui font qu'on peut très bien être à la fois travailleuse et pauvre. Il faut donc parler de toutes les situations d'appauvrissement, et pas seulement de l'aide sociale.

NPS – *À quelles conditions direz-vous que la Marche des femmes de l'an 2000 aura été un succès ?*

Bonne question ! Disons d'abord que les femmes marcheront à différents moments dans différents pays, et qu'une délégation se rendra le 17 octobre (Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté) devant un lieu à déterminer, probablement les bureaux du FMI ou ceux de l'ONU. Pour moi, la Marche aura été un succès si nous réussissons à faire de cette expérience de solidarité la base d'un mouvement mondial qui nous permettra de mener des batailles communes. Il s'agit en quelque sorte de construire les fondations d'une maison commune. Elle aura aussi été un succès si nous réussissons à sensibiliser les femmes et la population en général sur la condition des femmes, et à susciter un débat public sur les causes de cette situation et sur les alternatives les plus souvent évoquées : annulation de la dette des pays les plus pauvres, taxe Tobin sur les transactions spéculatives, élimination des paradis fiscaux, etc. Un autre indice de succès serait d'avoir réussi à faire avancer certaines revendications d'une plate-forme mondiale qui est en cours d'élaboration.

NPS – *À titre d'initiatrice de la Marche des femmes de juin 1995, vous étiez sans doute loin de prévoir ce qui adviendrait de la revendication sur les infrastructures sociales. De l'extérieur, on a l'impression que les femmes ont d'abord été déçues par les développements survenus dans le*

secteur de l'économie sociale et qu'après une période de flottement, elles ont décidé de se réclamer de plein droit comme partie de ce mouvement.

Il faut relire les quelques pages que nous avons écrites en 1995 sur la revendication d'un programme d'infrastructures sociales pour comprendre l'ampleur de la déception qui a suivi. Ce qu'on demandait, c'était d'investir dans les groupes communautaires une somme importante, du même ordre que celle qui avait été investie dans le programme des infrastructures routières (500 millions par Québec et 500 millions par Ottawa). En gros, il s'agissait de reconnaître que ce que les femmes font dans le communautaire est tout aussi utile que ce que les hommes font dans la construction de ponts et de routes.

Or, il est vite devenu évident que le gouvernement et le mouvement des femmes ne parlaient pas le même langage. Pour le gouvernement, les mesures d'employabilité, le prolongement des mesures PAIE par le biais des corporations intermédiaires de travail, constituaient une réponse aux demandes des femmes en matière d'infrastructures sociales. Nous étions et nous sommes encore en complet désaccord avec cette vision. Nous nous sommes vite rendu compte qu'il n'y avait pas d'argent neuf investi, mais seulement un recyclage de budgets d'autres ministères qui imposaient leurs conditions quant aux clientèles, aux types de projets, etc.

Quelques mois après la Marche, les Comités régionaux d'économie sociale (CRÉS) ont été mis sur pied mais très peu d'argent a transité par là, de sorte que ces comités ont eu très peu de prise sur les décisions concernant les projets. Finalement, avec la création du Chantier de l'économie sociale, nous avons compris que les choses nous échappaient de plus en plus. L'économie sociale devenait tout ce qu'on connaît aujourd'hui, incluant autant la coopérative forestière que le centre de femmes. Il faut dire que le Chantier a eu la préoccupation de discuter avec les groupes de femmes et avec les CRÉS et qu'il y a eu un apprivoisement progressif. Mais il faut essayer de se mettre à la place de ces femmes qui avaient marché pour un soutien accru de l'État aux ressources communautaires et qui se retrouvaient à peine un an plus tard à discuter de coopératives forestières, au sein d'un Chantier de l'économie sociale qui leur accordait un ou deux sièges. Évidemment, qu'elles se sont senties dépossédées, c'est humain, c'est normal.

Mais ce n'est pas encore la fin des bouleversements. En 1997, avec la Politique de soutien au développement local et régional, les Comités régionaux d'économie sociale sont ouverts à d'autres composantes : communautaires, syndicales, etc. Progressivement, on s'aperçoit que des sommes importantes sont consacrées aux services d'aide domestique, qu'on met sur pied des services à la petite enfance, que toutes sortes de secteurs se déve-

loppent. On s'aperçoit aussi que lorsque le gouvernement du Québec parle d'économie sociale, il parle d'économie sociale économiquement rentable, ou du moins qui fait partiellement ses frais. Cela suppose des contraintes budgétaires extrêmement serrées pour les organismes qui essaient d'embarquer là-dedans.

Bref, de fil en aiguille, et tout cela allait très vite, chaque fois que les femmes avaient l'impression d'avoir compris quelque chose et d'avoir fait un pas, elles devaient recommencer, avec des réalités différentes, des gens différents, dans des lieux différents. C'est loin d'être évident.

NPS – *Comment percevez-vous la situation actuelle, presque quatre ans après la Marche des femmes contre la pauvreté ?*

Aujourd'hui, la tempête s'est apaisée, la mer est plutôt calme, mais il y a eu beaucoup de désillusions. Certaines femmes, pionnières des infrastructures, ont quitté le circuit, désillusionnées d'avoir perdu tellement de terrain, alors que d'autres, anciennes ou nouvelles, se disent de façon pragmatique qu'il vaut mieux prendre la donne telle qu'elle est. La donne, c'est la suivante : le gouvernement n'a pas changé d'idée, pour lui, l'économie sociale est avant tout un secteur rentable, et idéalement apte à remplacer ou compléter très utilement certains services publics dans un contexte de déficit zéro. Et il y a tout le reste du monde, le Chantier, les coopératives, qui se lancent dans toutes sortes de projets. Parmi eux, certains disent clairement qu'il faut distinguer action communautaire et économie sociale. Je ne partage pas du tout ce point de vue mais vais-je passer encore des années à argumenter là-dessus ? On verra bien dans la suite qui avait raison.

NPS – *Quelle est votre position actuelle ?*

Notre vision de l'économie sociale se retrouve dans la plate-forme féministe adoptée le 3 décembre 1997 (voir encadré), et dont plusieurs éléments sont issus des principes adoptés par le Chantier. Au sein du mouvement des femmes, beaucoup d'organismes satisfont à ces critères : des centres de femmes, des maisons d'hébergement, des groupes d'insertion au travail, des centres pour itinérantes, des groupes de défense des droits ou d'éducation populaire, etc. La plupart des groupes sont producteurs de services plutôt que de biens. Mis sur pied pour répondre à des besoins non comblés ou mal comblés par l'État, ils proposent une vision alternative et politique du service, une intervention basée sur une analyse féministe des rapports sociaux. Pour nous, tous ces groupes font partie de l'économie sociale, au même titre que les entreprises productrices de biens.

Il y a des raisons politiques et des raisons stratégiques à l'appui de cette conception inclusive de l'économie sociale. La raison politique est simple :

je trouve erroné de penser que l'économie d'un pays se résume à ce qui génère du profit. L'économie représente les rapports d'échange entre les humains et inclut le travail non rémunéré des femmes à la maison. Pourquoi alors l'action des groupes communautaires ne serait-elle pas considérée comme de l'économie « sociale » ?

La raison stratégique pourrait être formulée comme suit. Le gouvernement vise à économiser le plus possible dans les services publics pour atteindre le déficit zéro. Par ailleurs, puisqu'il faut quand même dispenser des services, l'État subventionne plus qu'avant le secteur communautaire en échange de la dispensation de certains services. Dans ce contexte, le gouvernement pourrait trouver un grand avantage à accorder ses subventions à des organismes qui vont imposer des tarifs et auxquels les usagers vont participer parce que cela coûte moins cher.

Stratégiquement, les groupes communautaires ne devraient pas s'inscrire dans cette logique. Ils devraient plutôt dire « économiquement rentables ou non, on est tous de l'économie sociale » et initier un débat public pour savoir pour quels types de services il est normal que l'utilisateur paye et pour quels types de services il n'est pas justifié d'imposer un tarif. Pourquoi les usagers de services d'aide domestique doivent-ils payer pour le service, mais pas les usagères d'une maison d'hébergement pour femmes violentées ? Pourquoi un centre de femmes n'imposera-t-il pas de tarif s'il met sur pied un groupe de mères avec des jeunes enfants alors que les usagères des entreprises d'économie sociale en périnatalité devraient payer pour ce service ? On ne l'a jamais fait ce débat.

J'ai expliqué plusieurs fois cette position, mais elle se heurte souvent à un mur, tant de la part du gouvernement que du milieu communautaire et d'une bonne partie des acteurs de l'économie sociale.

NPS – *Alors de façon plus pragmatique, quelle peut être l'action du mouvement des femmes dans le champ de l'économie sociale ?*

Je pense que c'est de continuer de défendre la plate-forme féministe adoptée en décembre 1997, qui a de grandes affinités avec celle du Chantier et la complète : des emplois décents, durables, des salaires décents, l'équité salariale, une gestion démocratique. Il faut faire ces batailles-là ; il faut arriver à ce que les « entreprises » d'économie sociale se tiennent debout et revendiquent du gouvernement des budgets qui assurent des salaires décents et l'accessibilité aux services peu importe le revenu des usagers. C'est sur le terrain concret de l'amélioration des conditions de travail et des services que le mouvement des femmes pourra être actif.

Il faut aussi que l'économie sociale soit vue comme un secteur créateur de véritables emplois pour les femmes, ce qui suppose de rompre avec la logique des multiples programmes d'employabilité, des projets qui naissent et qui meurent. Il faut vraiment aller vers du durable. Il faut aussi assurer une formation continue pour la main-d'œuvre de ce secteur. Autrement dit, il faut être sérieux ; le secteur de l'économie sociale doit devenir un véritable secteur d'emploi, aussi bien considéré que n'importe quel autre, avec des salaires comparables à ceux des autres secteurs. Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe : dans les entreprises d'aide domestique, il y a plein de monde qui travaillent 35 heures par semaine et qui vivent sous le seuil de la pauvreté.

Il y a finalement une bataille à poursuivre pour obtenir la participation des femmes à toutes les instances : CLD, CLE, etc. Dans certains cas, il y a des sièges femmes et dans d'autres cas, non. Cela peut faire une différence, car plusieurs femmes avalisent cette vision large de l'économie sociale.

NPS – Une dernière remarque en terminant ?

Peut-être une, oui. Quand j'ai quitté la présidence de mon syndicat au CSS en 1985, j'avais vécu une déception. Dans ce syndicat local, formé à 80 % de femmes intervenantes sociales, c'était très difficile de mobiliser les membres syndiqués sur des causes sociales. On avait réussi en 1982 à aller chercher trois fois de suite des votes de grève, et ce, même avec des lois d'exception qui nous pendaient au-dessus de la tête, mais on arrivait mal à mobiliser sur ce qui touchait les conditions de vie de la clientèle. J'ai vu là les limites du syndicalisme, qui ne peut pas tout faire, et qui ne peut pas faire ce que ses membres ne veulent pas faire.

Aujourd'hui, je me dis qu'il faudrait entendre la voix des travailleurs et travailleuses du social, ceux et celles qui sont aux premières loges de la connaissance de la pauvreté, parce qu'ils rencontrent quotidiennement des personnes pauvres. Où sont-ils quand le gouvernement refuse la clause d'appauvrissement zéro ? Ont-ils pensé à envoyer un fax à leur député ou à écrire une lettre collective aux journaux ?

Je rencontre souvent de ces personnes et plusieurs me disent combien c'est extraordinaire ce que nous faisons à la FFQ. À chaque fois, je leur dis que j'ai besoin d'elles parce que ce qui fait la différence dans certaines luttes, c'est l'appui de la population, un appui qui se manifeste par des gestes concrets. Il y a un devoir de citoyenneté à faire savoir ce qu'on pense de certaines situations.

DIMENSIONS À CONSIDÉRER DANS L'ÉVALUATION DES PROJETS D'ÉCONOMIE SOCIALE¹

Finalité sociale des projets :

- élimination des inégalités ;
- satisfaction des besoins de base ;
- réponse à des besoins collectifs ;
- accès des femmes à des emplois salariés ;
- valorisation du travail non rémunéré ;
- travail avec et pour ses membres plutôt que pour le profit ;
- développement durable ;
- perspective d'éducation populaire.

Autonomie de gestion par rapport à l'État :

- identification de la responsabilité des groupes et des responsabilités de l'État.

Démocratie :

- implication des usagères ;
- coordination plutôt que direction verticale (statuts, pratiques, intervention, gestion des relations de travail).

Primauté des personnes :

- utilisation des surplus ;
- retour vers les personnes engagées dans les projets et sur la collectivité :

baisse des tarifs,	amélioration des conditions de travail,
équité salariale,	mesures de conciliation.

Emplois durables :

- création d'emplois d'une durée indéterminée (minimum 3 ans)
- salaire minimum de 8,45 \$ de l'heure en 1999, pour 40 heures de travail par semaine ;
- refus des substitutions d'emploi ;
- répartition des emplois et des responsabilités entre hommes et femmes.

Accessibilité :

- pas d'obligation de tarification ;
- questionner les pratiques d'autofinancement.

Participation et responsabilité :

- participation et responsabilisation des individus/*empowerment*.

1. Synthèse tirée de « L'économie sociale du point de vue des femmes », un texte adopté le 3 décembre 1997 dans le cadre des journées d'études et de réflexion stratégiques sur l'économie sociale, organisées par Relais-femmes en concertation avec la FFQ et le Comité national des femmes en soutien à l'économie sociale.